



## **Prix Européen « civisme, sécurité et défense »**

### **Appel à candidatures**

Le Prix Européen « Civisme, Sécurité et Défense » est destiné à récompenser des actions particulièrement remarquables en faveur du développement du civisme européen, ainsi que de la « Conscience européenne de sécurité et de défense », définie comme le volet civique de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC).

Ce concours est organisé chaque année par l'Association « Civisme Défense Armée Nation » en collaboration avec l'Association européenne de sécurité et de défense, sous le Haut Patronage du Président du Conseil européen.

En 2013, il est à nouveau placé sous le Patronage de la Représentation en France de la Commission européenne et le Groupe allemand Pro Press lui apporte son soutien.

A ce titre, les principaux domaines concernés sont les suivants :

- Réalisations concrètes et lisibles en faveur de la conscience citoyenne européenne ;
- Cérémonies et activités sur le souvenir ou devoir de mémoire ;
- Information et éducation à la sécurité et à la défense européennes dans l'enseignement et la vie citoyenne ;
- Renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne,
- Promotion du concept d'intérêts essentiels européens de sécurité ;
- Promotion des valeurs européennes.

Le concours est ouvert à tous les citoyens européens et à toute personne morale (organisations, collectivités, associations, fondations, entreprises, unités et états-majors militaires, ainsi qu'aux établissements d'enseignement publics ou privés (écoles, collèges, lycées, universités)...) de tous les pays de l'Union européenne.

Le règlement détaillé, la présentation des partenaires ainsi que les palmarès 2012 et 2011 peuvent être téléchargés à partir du site du prix [www.prizing-eurocitsecdef.eu](http://www.prizing-eurocitsecdef.eu)

**La date limite de dépôt des candidatures en version électronique et papier a été fixée au 31 octobre 2013.**

**Le prix sera remis lors de la Conférence de Sécurité de Berlin le 27 novembre 2013.**

